


 Ce jourd'hui dix ventose Septieme année
 républicaine à six heures du Soir pardevant
 moi jacques françois joseph lefebvre agent
 municipal de wizermes est comparu en la maison
 commune pierre joseph dermenghem chauffourier à
 wizermes lequel assisté de françois joseph brogniard
 âgé de trente cinq ans batteur d'huile et de catherine
 josephe pichon âgée de vingt trois ans domiciliés tous
 deux à wizermes m'a déclaré que marie claire josephe
 wintrebert son épouse en légitime mariage est accouchée
 à sept heures ce matin d'un enfant femelle qu'il m'a
 présenté et à la quelle il a donné le prénom de reine josephe
 d'après cette déclaration que les assistans ont certifié
 conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite
 de l'enfant dénommé, j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs à
 moi délégués le présent acte que le père et les assistans
 ont signé avec moi excepté catherine josephe pichon
 qui a déclaré ne savoir écrire de ce interpellée.
 fait en la maison commune de wizermes, jour, mois et
 an que dessus. pierre f dermenghem f.j brogniard
 Ce jourd'hui vingt ventose Septieme année
 à six heures du matin est

N.1799.2.28

N.07.VT.10

Ce jourd'hui dix ventose septieme année
 républicaine à six heures du soir pardevant
 moi jacques françois joseph lefebvre agent
 municipal de wizermes est comparu en la maison
 commune pierre joseph dermenghem chauffourier à
 wizermes lequel assisté de françois joseph brogniard
 âgé de trente cinq ans batteur d'huile et de catherine
 josephe pichon âgée de vingt trois ans domiciliés tous
 deux à wizermes m'a déclaré que marie claire josephe
 wintrebert son épouse en légitime mariage est accouchée
 à sept heures ce matin d'un enfant femelle qu'il m'a
 présenté et à la quelle il a donné le prénom de reine josephe
 d'après cette déclaration, que les assistans ont certifié
 conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite
 de l'enfant dénommé, j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs à
 moi délégués le présent acte que le père et les assistans
 ont signé avec moi excepté catherine josephe pichon
 qui a déclaré ne savoir écrire de ce interpellée.

fait en la maison commune de wizermes, jour, mois et
 an que dessus. pierre f dermenghem f.j brogniard

jfj lefebvre